

FICHE D'INSCRIPTION – JOURNÉE COMMERCIALE
Samedi 26 mars 2022

Commerçant sédentaire

Les dossiers devront être transmis au plus tard le vendredi 21 janvier 2022

- A l'accueil de la Maison de la tranquillité publique, 11 boulevard de Stalingrad, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
- Sur le site www.maisontranquillite.fr (en complétant le formulaire de contact et en joignant les justificatifs demandés)
- par courriel : braderie-nantes@nantesmetropole.fr
- Par courrier envoyé à l'adresse suivante : Madame la Présidente – Nantes Métropole Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public 44923 Nantes Cedex 9

Nom et prénom du gérant :
Enseigne :
Adresse :
Adresse de facturation (1) :
Raison sociale :
N° de SIRET :
Activité :
Téléphone :
Adresse mail :
Métrage souhaité : Longueurx Largeur..... =m ²

(1) A compléter si l'adresse du magasin est différente de l'adresse de facturation

Je soussigné·e sollicite l'autorisation d'effectuer un déballage devant mon commerce lors de la Journée Commerciale 2022 et m'engage à régler le montant de l'emplacement par appel à paiement envoyé au cours du deuxième trimestre 2022.

Je joins à la fiche d'inscription :

- Un extrait du registre du commerce datant de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Je prends connaissance qu'en l'absence de déballage, l'emplacement situé au droit de ma vitrine sera attribué à un autre commerçant sédentaire ou non sédentaire.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée. Le retour de ce document hors du délai imparti (21/01/2022) ne permettra pas l'examen de votre demande.

Fait à le